



DECRET

Concernant la cause orléanaise de béatification et canonisation de la vénérable servante de Dieu

JEANNE D'ARC

Vierge dite la Pucelle d'Orléans

SUR LE DOUTE :

La commission d'introduction de la cause dans le cas et pour l'effet dont il s'agit doit-elle être signée ?

DIEU qui, selon la parole de l'apôtre, *appelle ce qui n'est pas, comme ce qui est*, de même que jadis il avait choisi, dans ses desseins, Débora et Judith pour confondre les puissants, suscita, au commencement du quinzième siècle, Jeanne d'Arc, pour relever les destinées de sa patrie presque abattue par la guerre acharnée entre les Français et les Anglais et, en même temps, pour revendiquer la liberté et la gloire de la religion dont les intérêts étaient menacés.

Elle naquit en Lorraine, le 6 février 1412, de parents de condition médiocre, mais remarquables par leur piété traditionnelle envers Dieu. Dès le premier âge élevée dans les bonnes mœurs, elle se distingua par le mérite de toutes les vertus chrétiennes, principalement par la pureté angélique de sa vie. Encore petite fille, *craignant Dieu dans la simplicité et l'innocence de son cœur*, elle aidait de ses mains ses parents dans leurs travaux agricoles : à la maison *ses doigts tournaient le fuscau* ; et dans les champs où elle accompagnait son père, elle ne refusait pas de s'employer, parfois, à conduire la charrue. Pendant ce temps, la très pieuse jeune fille s'enrichissait de plus en plus chaque jour des dons célestes.

Or, comme elle atteignait l'âge de dix-sept ans, elle connut par une vision d'en-haut qu'elle devait aller trouver Charles, dauphin de France, pour lui révéler le secret qu'elle avait reçu de Dieu. La bonne et simple jeune fille, appuyée sur la seule obéissance et animée d'une admirable charité, *mit aussitôt la main aux grandes entreprises*.

Ayant quitté son pays et ses parents, après les périls sans nombre du voyage, elle arriva devant le roi, dans la ville de Chinon, et d'une